

LES GRÈVES

instituteurs, services municipaux ou concédés furent à leur poste, tramways y compris.

Dans l'alimentation-marée, le travail a été pris dans une forte proportion. Les débarqueurs de poissons ont déchargé les chalutiers et les expéditions ont été arrêtées. Dans les maisons de marée, les plus fortes abstentions ont été parmi les femmes.

Les fabrications de plumes, la B.M.I., Ondia ont travaillé.

Egalement à la S.I.C.E.R. et partiellement aux Chantiers navires maritimes. Par contre, sauf pour les 4 mensuels, l'arrêt aux Ateliers Paris-Ouistre, Céramiques, dockers.

Dès la matinée, les piquets de grève avaient été dissous sans incident par les services de police et le peloton de gardes mobiles.

Les magasins ont ouvert normalement.

LE POURCENTAGE DES GRÉVISTES DANS LA SOMME A ÉTÉ MINIME

Dans la Somme, le pourcentage des grévistes a été d'environ 7 %. Dans la région de Denain, aucun incident n'est produit. Dans la matinée, la police fut requise pour faire respecter la liberté de travail dans certaines usines et M. Lenglet, secrétaire de l'Union départementale des syndicats confédérés fut arrêté et relâché au bout de quelques heures.

Un incident se produisit vers 16 h. à la gare du Nord, où 80 cheminots tentèrent d'empêcher la rentrée des autres employés. Les gendarmes rétablirent l'ordre.

Les maisons de commerce.

Tous pour entrer à la liberté du travail, le tribunal correctionnel de Valenciennes, a mis sous mandat de dépôt Bugny Victor, âgé de 38 ans, d'Annoy, Hilloire Alphonse, 18 ans, de Valenciennes; Legrand Arthur, 28 ans, de Valenciennes.

Le garde mobile a défilé devant le tribunal, qui l'a fait écrouer en chemin. Le garde mobile, qui a été arrêté, a répondu en termes qualitatifs outrageants à un adjudant de gardes mobiles qui lui demandait ses papiers.

Arrestation imprévue

Signalons enfin, parmi d'autres arrestations, celle fort pittoresque qui a été faite à Anzin. Un piquet de grève voyant passer un jeune homme, Georges Villero, apprenant à justesse, demeurant 16, rue Consani-Meyaux, qu'il soupçonnait de faire partie d'une organisation politique anti-cégétiste, le fouilla et découvrit dans sa poche un revolver. L'arme fut remise aussitôt à M. Clar, commissaire de police, qui après interrogatoire, fit amener au parquet de Valenciennes le porteur d'arme qui a été écroué.

A TOURCOING 8 % de grévistes seulement

A Tourcoing le mouvement de grève n'a pas été suivi comme dans les villes voisines, il s'en est fait de beaucoup. A 11 h., on comptait à peine 8 % de grévistes dans le textile et l'habillement, ce qui représente 2.500 hommes et femmes sur 35.000 ouvriers de la ville.

Tous les ouvriers belges, naturellement sont venus aux usines dans leurs autobus particuliers.

Deux pelotons de garde mobile occupent la ville de manière invisible à la gare, service normal. Seuls, les

Dans le reste du département

La grève a été plus étendue dans la région de Corbie et de Villers-Bretonneux où le pourcentage des grévistes atteignait 10 %. Dans la région de Péronne et dans la région d'Abbeville, le pourcentage des grévistes était d'environ 3 à 4 %. Aucun incident n'est à signaler.

Diverses plaintes

On pourrait citer d'innombrables plaintes qui ont été formulées durant la journée d'hier.

A Crespin, M. Lucien Sodoyer, 42 ans, landais s'est plaint d'avoir été poursuivi par un groupe de grévistes.

M. Sodoyer, qui est mutilé de la jambe droite, a été blessé à la jambe gauche, droite, à été blessé à la jambe droite, coincé dans la porte de son domicile, violemment poussée par les manifestants. Il a produit un certificat d'incapacité de 2 semaines.

A Marly, M. Liévin Prince, 25 ans, maçon, demeurant à Préseux, qui se rendait à son travail à l'entreprise Desbats, a déclaré qu'il avait été coincé bas de son vélo par des grévistes. Au Nord-Est, à Trith, la direction a déposé plainte contre un étranger au personnel du nom de Pantegies, qui, tout en chantant « l'Internationale » et « La Marseillaise ».

Malgré les renforts de police, à 11 h. 30 les abords des magasins n'avaient pu être dégagés. Les portes sont fermées. Le personnel, dans sa majorité, est à son poste à l'intérieur.

DANS LE RESTE DE LA FRANCE

Des incidents à Toulouse

Toulouse, 30. — A 10 heures, des incidents se sont produits devant les Grands Magasins. Au Capitole, des piquets de grève ont voulu faire fermer les portes, il y eut bientôt devant les magasins près de 2.000 personnes qui, tout à tour, chantaient « l'Internationale » et « La Marseillaise ».

Malgré les renforts de police, à 11 h. 30 les abords des magasins n'avaient pu être dégagés. Les portes sont fermées. Le personnel, dans sa majorité, est à son poste à l'intérieur.

Dans la région Denain - Valenciennes l'ordre de grève a été généralement suivi

PLUS DE LA MOITIÉ DES MINEURS ONT OBSERVÉ LE MOT D'ORDE DE LEUR SYNDICAT.

Dans la Métallurgie, le mouvement de grève se poursuit.

Les dirigeants des Unions locales de Valenciennes et Denain, s'estimaient hier très satisfaits du mouvement qui a été effectué hier dans l'arrondissement de Valenciennes. Il est de fait qu'en ce qui concerne les syndicats ouvriers attachés aux Unions locales, on peut dire que les ordres ont été suivis. Dans la matinée, dans les villes, dans les villages, dans les rues comme sur les routes, d'innombrables et importants groupes constituaient les piquets de grève pour empêcher le fonctionnement de l'usine normale d'ouverture des ateliers et des bureaux. Dès lors on vit de grandes villes comme Valenciennes presque entièrement désertées.

Dans les services publics et les chemins de fer, le travail a été normal, les autobus n'ont circulé qu'en petit nombre, quoiqu'ils aient été remplis de passagers. Les chemins de fer ont été normaux, les autobus n'ont circulé qu'en petit nombre, quoiqu'ils aient été remplis de passagers.

Divers incidents se sont produits durant la journée, des arrestations ont été opérées mais aucune fait grave n'est à déplorer.

Durant l'après-midi l'attention de nombreux métallurgistes de Valenciennes ou l'on jugeait diverses causes de grève ou des procès dans lesquels étaient impliqués des dirigeants syndicaux. Une manifestation de grévistes s'est tenue devant le Palais de Justice malgré le froid et la pluie. Dans la soirée, la force publique dut intervenir pour dégager les abords du Tribunal.

Nous allons d'abord passer en revue les diverses industries :

Chemins, tramways, fonctionnaires

Nous avons dit que dans les services publics il n'y eut de très rares exceptions. Le mouvement de grève fut absolument normal. A la Société Nationale des Chemins de fer, le service a été régulier. La grève des tramways par contre contribua pour une large part à l'arrêt de l'activité des diverses branches économiques. Les commerçants en particulier ont vécu une journée mornes. Il convient de dire que de nombreux tramways ont été arrêtés devant le Palais de Justice malgré le froid et la pluie. Dans la soirée, la force publique dut intervenir pour dégager les abords du Tribunal.

Nous allons d'abord passer en revue les diverses industries :

UNE NOTE DE L'U. F. DES SYNDICATS PROFESSIONNELS DE LA RÉGION DU NORD

Dans une note qu'elle a fait publier à l'issue d'une réunion tenue hier, l'Union fédérale des Syndicats professionnels français de la région du Nord dit entre autres choses :

« Les S.P.F. rappellent les instructions qui ont été données à leurs adhérents et qui ont permis à ceux-ci, en toutes circonstances, de sauvegarder leurs intérêts matériels et professionnels.

« Les S.P.F. se déclarent résolus à poursuivre, comme ils le feront, l'effort de libération de la classe ouvrière en écartant toute intrusion de la politique et en poursuivant l'amélioration du sort des classes laborieuses par un syndicalisme strictement professionnel et français. »

UNE NOTE DE L'U. F. DES SYNDICATS PROFESSIONNELS DE LA RÉGION DU NORD

Dans une note qu'elle a fait publier à l'issue d'une réunion tenue hier, l'Union fédérale des Syndicats professionnels français de la région du Nord dit entre autres choses :

« Les S.P.F. rappellent les instructions qui ont été données à leurs adhérents et qui ont permis à ceux-ci, en toutes circonstances, de sauvegarder leurs intérêts matériels et professionnels.

« Les S.P.F. se déclarent résolus à poursuivre, comme ils le feront, l'effort de libération de la classe ouvrière en écartant toute intrusion de la politique et en poursuivant l'amélioration du sort des classes laborieuses par un syndicalisme strictement professionnel et français. »

AU HAVRE

Le Havre, 30. — Le travail est normal dans les services publics.

A la Compagnie transatlantique, le personnel sédentaire est au complet. Les équipages sont régulièrement à bord des navires mais refusent de travailler.

Chemins, tramways, fonctionnaires

Nous avons dit que dans les services publics il n'y eut de très rares exceptions. Le mouvement de grève fut absolument normal. A la Société Nationale des Chemins de fer, le service a été régulier. La grève des tramways par contre contribua pour une large part à l'arrêt de l'activité des diverses branches économiques. Les commerçants en particulier ont vécu une journée mornes. Il convient de dire que de nombreux tramways ont été arrêtés devant le Palais de Justice malgré le froid et la pluie. Dans la soirée, la force publique dut intervenir pour dégager les abords du Tribunal.

Nous allons d'abord passer en revue les diverses industries :

UNE mise au point de l'Union Régionale des Métaux

L'Union des Métaux nous a communiqué une note disant notamment :

« Après avoir violé la convention collective de travail en congédiant les ouvriers de chez Cail sans avoir au préalable réuni la commission mixte. Les directions des usines métallurgiques de la région tentent de rejeter la responsabilité du conflit sur les dos des ouvriers et ont envoyé la traditionnelle lettre de licenciement en leur indiquant qu'ils devaient faire une demande individuelle de réembauchage. »

Les ouvriers métallurgistes d'accord avec leurs syndicats ont envoyé la lettre suivante à tous les établissements :

« Monsieur le Directeur, »

« J'ai l'honneur de vous informer que nous n'acceptons pas le licenciement individuel des ouvriers dans les conditions suivantes :

1. Maintien de la semaine de 40 h. et des dérogations incluses dans le décret d'octobre 1936 et de la convention collective, ainsi que des anciens horaires ;

2. Aucune sanction pour faits de grève chez Cail ni dans aucune autre usine ;

3. Dans l'attente que vous prendrez la présente en considération, veuillez agréer Monsieur le Directeur, mes salutations respectueuses. »

Comme on le voit, les métaux sont prêts à reprendre le travail si on réintègre leurs camarades de chez Cail, et si on respecte les 40 heures, les anciens horaires et la convention collective et pas de sanction pour faits de grève.

Un communiqué des syndicats libres d'employés et techniciens des services publics

On communique : « Les Syndicats libres d'employés, de dames employées, de techniciens et services publics de la région du Nord, fêtent la journée du 30 novembre, réalisant ainsi un succès d'ordre strictement suivi les consignes de la C.F.T.C. »

« C'est en restant dans la légalité que les travailleurs défendront le mieux leurs droits et leurs intérêts professionnels. »

A NANTES

Nantes, 30. — Les services publics et concédés fonctionnent régulièrement, ainsi que les transports. Dans les grands chantiers de constructions l'effectif est d'environ un tiers aux Chantiers de Bretagne, sur 1.742 et d'un quart aux Chantiers de la Loire, sur 1.300 ouvriers. Dans les biscuiteries et à la manufacture de tabac, le personnel est au complet. Tous les magasins sont ouverts et les tramways circulent.

A Saint-Nazaire, 20 % de l'effectif travaillent aux Chantiers de Penhoët. Ailleurs, situation normale.

Dans les mines

On peut dire que plus de la moitié de la corporation minière du bassin d'Anzin, cependant réglementée, a suivi le mot d'ordre du syndicat des mineurs et ne pas présente pas d'arrêtés Charles Fleckhard, directeur cité des Cheminots, place de la Concorde, qui se trouvait dans un groupe de grévistes du train. Au triage de Saint-Sauveur, un chef de train qui refusait de prendre son service fut immédiatement licencié et remplacé sans préjudice d'éventuelles sanctions. D'autre part, un train de voyageurs se dirigeant vers Lille a été lapidé par un groupe d'hommes, dans la traversée de la forêt de Raismes.

INCIDENTS ET ARRESTATIONS

Divers incidents ont marqué le début de la matinée d'hier dans la région de Valenciennes.

A Valenciennes, au moment de mettre en route un train de marchandises vers Lille, on aperçut que les tuyaux des freins s'étaient avallés et étouffés. Le train s'arrêta à l'arrêt Charles Fleckhard, directeur cité des Cheminots, place de la Concorde, qui se trouvait dans un groupe de grévistes du train. Au triage de Saint-Sauveur, un chef de train qui refusait de prendre son service fut immédiatement licencié et remplacé sans préjudice d'éventuelles sanctions. D'autre part, un train de voyageurs se dirigeant vers Lille a été lapidé par un groupe d'hommes, dans la traversée de la forêt de Raismes.

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL de Lille a siégé en permanence hier

Il a eu à connaître de certaines affaires d'entraves à la liberté du travail et des peines variant de 3 mois à 15 jours d'emprisonnement ont été prononcées.

Si l'ordre de grève générale n'a pas été suivi au point de paralyser complètement la vie économique de notre pays, par contre, et à Lille en particulier, les faits d'entraves à la liberté du travail et violences ont été signalés.

A cet effet, le Tribunal correctionnel de Lille a siégé toute la journée, et sur les faits d'entraves à la liberté du travail et violences ont été signalés.

A cet effet, le Tribunal correctionnel de Lille a siégé toute la journée, et sur les faits d'entraves à la liberté du travail et violences ont été signalés.

A BORDEAUX

Bordeaux, 30. — Les Incidents Maritimes ont décidé de poursuivre la grève toute la journée. Sur 14 navires français ancrés dans le port, il y a 576 absentes sur 985 matelots.

Dans les ports voisins, l'ordre de la C.G.T. est partiellement respecté.

Dans les mines

On peut dire que plus de la moitié de la corporation minière du bassin d'Anzin, cependant réglementée, a suivi le mot d'ordre du syndicat des mineurs et ne pas présente pas d'arrêtés Charles Fleckhard, directeur cité des Cheminots, place de la Concorde, qui se trouvait dans un groupe de grévistes du train. Au triage de Saint-Sauveur, un chef de train qui refusait de prendre son service fut immédiatement licencié et remplacé sans préjudice d'éventuelles sanctions. D'autre part, un train de voyageurs se dirigeant vers Lille a été lapidé par un groupe d'hommes, dans la traversée de la forêt de Raismes.

Au Chemin de fer

A Valenciennes, au moment de mettre en route un train de marchandises vers Lille, on aperçut que les tuyaux des freins s'étaient avallés et étouffés. Le train s'arrêta à l'arrêt Charles Fleckhard, directeur cité des Cheminots, place de la Concorde, qui se trouvait dans un groupe de grévistes du train. Au triage de Saint-Sauveur, un chef de train qui refusait de prendre son service fut immédiatement licencié et remplacé sans préjudice d'éventuelles sanctions. D'autre part, un train de voyageurs se dirigeant vers Lille a été lapidé par un groupe d'hommes, dans la traversée de la forêt de Raismes.

CHEZ LES PLANTEURS DE TABAC

Il y a eu jeudi dernier, réunion de la Commission d'études de la culture du tabac au siège de la S. E. T. A., rue de la Pépinière, à Paris.

Les régions tabacoles étaient représentées par les membres de la Commission paritaires et leurs suppléants. Diverses questions qui doivent être soumises au Comité technique avant la réunion chargée de fixer le prix d'achat ont été étudiées et leurs suppléants. Diverses questions qui doivent être soumises au Comité technique avant la réunion chargée de fixer le prix d'achat ont été étudiées et leurs suppléants.

A LYON

Lyon, 30. — Au début de l'après-midi, on annonçait la grève dans sept usines.

Un communiqué de la direction des usines d'Escuat-et-Meuse

Sans quitter le chapitre de la métallurgie, donnons la teneur d'un commu-

Dans les mines

On peut dire que plus de la moitié de la corporation minière du bassin d'Anzin, cependant réglementée, a suivi le mot d'ordre du syndicat des mineurs et ne pas présente pas d'arrêtés Charles Fleckhard, directeur cité des Cheminots, place de la Concorde, qui se trouvait dans un groupe de grévistes du train. Au triage de Saint-Sauveur, un chef de train qui refusait de prendre son service fut immédiatement licencié et remplacé sans préjudice d'éventuelles sanctions. D'autre part, un train de voyageurs se dirigeant vers Lille a été lapidé par un groupe d'hommes, dans la traversée de la forêt de Raismes.

Dans les mines

On peut dire que plus de la moitié de la corporation minière du bassin d'Anzin, cependant réglementée, a suivi le mot d'ordre du syndicat des mineurs et ne pas présente pas d'arrêtés Charles Fleckhard, directeur cité des Cheminots, place de la Concorde, qui se trouvait dans un groupe de grévistes du train. Au triage de Saint-Sauveur, un chef de train qui refusait de prendre son service fut immédiatement licencié et remplacé sans préjudice d'éventuelles sanctions. D'autre part, un train de voyageurs se dirigeant vers Lille a été lapidé par un groupe d'hommes, dans la traversée de la forêt de Raismes.

AGRICULTURE

COMMERCES

INDUSTRIE

CHEZ LES PLANTEURS DE TABAC

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES GERMANO-ROUMAINE

TERMINÉES

MARCHÉS DE PARIS

MARCHÉ DES GRAINS

MARCHÉ DES COTONS

MARCHÉ DES CAFÉS

vous qui toussiez essayez BRONCHOCURE

Le bon Sirop de l'Abbé BLANC qui a vaincu la Toux

Pourquoi BRONCHOCURE est-il si actif et si bien adapté pour les voies respiratoires ? Parce qu'il est préparé avec cette plante d'Algérie découverte par l'Abbé BLANC (Chich-zidi) qui s'est révélée la remède le plus efficace qu'on ait jamais connu pour le traitement des affections des voies respiratoires. C'est la dernière formule des sirops contre la toux.

BRONCHOCURE ne risque pas de fatiguer l'estomac. Très actif pour les adultes, il peut être donné aux vieillards comme aux plus jeunes enfants. Il est aussi le moins cher des sirops (le flacon vendu 14 fr 60 contient 400 grammes de sirop). Toutes pharmacies.

Laboratoire Bourdès, 4, rue Bouillaud, Paris.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Douai, 30. — Animaux amenés, 155 ; bœuf, de 4,50 à 5,75 ; vache, de 2 à 4,75 ; porc, de 3 à 4,75.

Veaux gras amenés : 47, de 6,50 à 10 fr. Le tout au kilo vivant.

A Valenciennes, 30. — 20 blocs de beurre pesant 1.600 kilos, les 25, 30 à 34 fr. ; 20 poules, de 1,20 à 1,45 fr. ; 30 poules, le couple, 35 à 48 fr. ; 20 lapins, 18 à 22 fr.

A Valenciennes, 30. — Porcs amenés, 130 ; tous vendus de 9,25 à 9,75 le kg. ; truies amenées, 7 ; toutes vendues de 7,75 à 8 fr. le kg. ; veaux gras, 12 ; tous vendus de 9 fr. à 11,50 le kg.

A Valenciennes, 30. — Beurre, 28 fr. le kg. ; œufs, 1,20 fr. ; Pommes de terre, 0,75 le kg. ; légumes secs, 1,20 fr. ; Carottes, 1,50 le kg. ; 1/2 kilo ; Choux-fleurs, 8,50 fr. ; Choux verts, 2,50 ; Choux rouges, 3 fr. ; Poireaux, 28, 30 et 35 fr. ; a. grossier, 3 poireaux, 18, 20 et 30 fr. ; grossier ; Canards, Barb. 28 et 30 fr.

A Valenciennes, 30. — Beurre, 24 à 29 fr. le kg. ; Œufs, 0,50 fr. les 28 ; Lapin, 17 fr. le kg. ; Pigeons, 2,20 fr. ; Poulet, 4,50 fr. ; Poulet, 5 fr. ; 1/2 kilo ; Choux-fleurs, 8,50 fr. ; Choux verts, 2,50 ; Choux rouges, 3 fr. ; Poireaux, 28, 30 et 35 fr. ; a. grossier, 3 poireaux, 18, 20 et 30 fr. ; grossier ; Canards, Barb. 28 et 30 fr.

A Valenciennes, 30. — Beurre, 24 à 29 fr. le kg. ; Œufs, 0,50 fr. les 28 ; Lapin, 17 fr. le kg. ; Pigeons, 2,20 fr. ; Poulet, 4,50 fr. ; Poulet, 5 fr. ; 1/2 kilo ; Choux-fleurs, 8,50 fr. ; Choux verts, 2,50 ; Choux rouges, 3 fr. ; Poireaux, 28, 30 et 35 fr. ; a. grossier, 3 poireaux, 18, 20 et 30 fr. ; grossier ; Canards, Barb. 28 et 30 fr.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DU MERCREDI 30 NOVEMBRE

Beurre blanc et ou jaune, 47 fr. 40. Poide net, 115 à 120 kg. ; les 100 kg. nets comptant sans escompte.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 99,50 ; 3 de décembre, 97,50 N ; 3 de janvier, 97,50 N.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

MARCHÉ LIBRE

Beurre blanc et ou jaune, 47 fr. 40. Poide net, 115 à 120 kg. ; les 100 kg. nets comptant sans escompte.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 99,50 ; 3 de décembre, 97,50 N ; 3 de janvier, 97,50 N.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DU MERCREDI 30 NOVEMBRE

Beurre blanc et ou jaune, 47 fr. 40. Poide net, 115 à 120 kg. ; les 100 kg. nets comptant sans escompte.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 99,50 ; 3 de décembre, 97,50 N ; 3 de janvier, 97,50 N.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

MARCHÉ LIBRE

Beurre blanc et ou jaune, 47 fr. 40. Poide net, 115 à 120 kg. ; les 100 kg. nets comptant sans escompte.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 99,50 ; 3 de décembre, 97,50 N ; 3 de janvier, 97,50 N.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DU MERCREDI 30 NOVEMBRE

Beurre blanc et ou jaune, 47 fr. 40. Poide net, 115 à 120 kg. ; les 100 kg. nets comptant sans escompte.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 99,50 ; 3 de décembre, 97,50 N ; 3 de janvier, 97,50 N.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

MARCHÉ LIBRE

Beurre blanc et ou jaune, 47 fr. 40. Poide net, 115 à 120 kg. ; les 100 kg. nets comptant sans escompte.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 99,50 ; 3 de décembre, 97,50 N ; 3 de janvier, 97,50 N.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DU MERCREDI 30 NOVEMBRE

Beurre blanc et ou jaune, 47 fr. 40. Poide net, 115 à 120 kg. ; les 100 kg. nets comptant sans escompte.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 99,50 ; 3 de décembre, 97,50 N ; 3 de janvier, 97,50 N.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

MARCHÉ LIBRE

Beurre blanc et ou jaune, 47 fr. 40. Poide net, 115 à 120 kg. ; les 100 kg. nets comptant sans escompte.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 99,50 ; 3 de décembre, 97,50 N ; 3 de janvier, 97,50 N.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DU MERCREDI 30 NOVEMBRE

Beurre blanc et ou jaune, 47 fr. 40. Poide net, 115 à 120 kg. ; les 100 kg. nets comptant sans escompte.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 99,50 ; 3 de décembre, 97,50 N ; 3 de janvier, 97,50 N.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.

Clôture. — Novembre incoté ; décembre, 115 ; 3 de décembre, 115 ; 3 de janvier, 115.